



## Prestation d'étude préliminaire en Aménagement du Géomètre-Expert

LA SOLUTION DE CONFIANCE POUR FAIRE EMERGER VOS PROJETS D'AMÉNAGEMENTS

# Presage® LA GARANTIE ESSENTIELLE POUR LA RÉUSSITE DE VOS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Aire de loisirs, parking, aménagement de la place du village, dispositifs anti-inondations, transfert d'un stade... Vous avez un projet d'aménagement pour votre collectivité mais vous ne disposez pas de moyens internes ou institutionnels pour expertiser et sécuriser sa mise en œuvre.

**Pour répondre à vos besoins, les géomètres-experts de l'UNGE ont conçu une offre adaptée :**

## La Prestation d'étude préliminaire en Aménagement du Géomètre-Expert

Avec les géomètres-experts **Presage**, vous disposerez de tous les moyens pour aborder votre projet sereinement :

- En bénéficiant d'une **véritable expertise** en amont,
- En recherchant le **meilleur compromis**,
- En **sécurisant le projet**, tant au niveau financier qu'au niveau réglementaire (strict respect des règles des marchés publics.)

**Avec une étude préliminaire de géomètre-expert **Presage** vous ne prenez plus de risques : l'ensemble des conditions de faisabilité et de financement du projet d'aménagement et son intégration dans son environnement sont définis.**

## LES GARANTIES D'UNE OFFRE D'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT **Presage**®

✓ **PROXIMITÉ :** Le géomètre-expert connaît bien le terrain et les contraintes locales ; il constitue un partenaire naturel pour expertiser le projet en anticipant l'ensemble de ses conditions de réalisation, y compris financières.

✓ **EXPERTISE :** En tant que professionnel de l'aménagement compétent du point de vue technique, urbanistique, juridique, foncier et administratif, le géomètre-expert est le mieux placé pour réaliser une étude préliminaire synthétique et complète à cette étape cruciale du projet.

✓ **SÉCURITÉ :** L'engagement d'une collectivité dans un projet d'aménagement doit être sécurisé par les compétences et les savoir-faire d'une profession réglementée.

## ■ LA MÉTHODE **Presage**®

Chaque géomètre-expert proposera la méthodologie **Presage**, adaptée au projet et aux contraintes de la collectivité qui l'interroge :

- 1 **Définition du projet** avec le donneur d'ordre et son équipe ;
- 2 **Identification des contraintes** techniques, administratives, environnementales, urbanistiques, juridiques et financières ;
- 3 **Réalisation de l'étude de faisabilité** intégrant croquis, plans et schémas indispensables ;
- 4 **Accompagnement** aux prises de décision et à la présentation du projet ;
- 5 **Rédaction du rapport final.** Avec **Presage**, la collectivité territoriale dispose d'un véritable dossier d'aide à la décision et au financement du projet.

## ■ LE RAPPORT **Presage**®

- ✓ **Un diagnostic complet** des besoins à satisfaire,
- ✓ **Une description et esquisse** de l'ouvrage ou de l'infrastructure adaptée au projet,
- ✓ **Une analyse** des exigences et contraintes techniques,
- ✓ **Un descriptif quantitatif** sommaire,
- ✓ **Une enveloppe financière prévisionnelle**,
- ✓ **Une préconisation des sources de financement possibles :** subventions ou participations d'aménageurs

**Grâce au rapport d'étude préliminaire **Presage**, la collectivité dispose d'un support efficace de communication du projet.**

## L'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT **Presage**® QUEL COÛT ?

Un entretien préalable avec le donneur d'ordre et ses services permettra d'élaborer un devis en parfaite cohérence avec la portée et l'importance du projet. L'étude préliminaire de géomètre-expert **Presage** est chiffrée forfaitairement sur la base de l'estimation du temps à consacrer par le géomètre-expert et son équipe. Le coût de l'étude **Presage** est généralement largement couvert par les gains liés à l'optimisation du projet.



Donnez corps à vos projets

